



Collège Albert Camus

à l'attention des élèves et des parents

Bois-Colombes, le 27 août 2018

Madame, Monsieur,

Suite à des abus pouvant générer des situations de tension, je vous informe de la modification de certaines règles de vie de l'établissement concernant la tenue vestimentaire et le carnet de correspondance :

Le carnet de correspondance doit être présenté à l'entrée et à la sortie de l'établissement, ainsi qu'à tout adulte de l'établissement qui le demande.

Si, à l'entrée dans le collège, l'élève a oublié son carnet de correspondance :

- un carnet bis lui sera remis, document qui fait office de carnet pour la journée et qui doit être rendu à la sortie de l'établissement.
- +
- il sera mis en retenue le jour même à la fin de ses cours pendant une heure (même si le carnet est rapporté dans la journée de la maison).

Si l'élève termine ses cours à 17h40, il sera en retenue jusqu'à 18h30.

S'il s'agit d'un mercredi et que l'élève termine ses cours à 12h10, il sera en retenue jusqu'à 13h10.

nouveauté

nouveauté

Si le carnet est déclaré perdu (mot écrit des parents), l'élève devra attendre une période 7 jours avant de pouvoir acheter un nouveau carnet. Par conséquent, il sera bloqué une heure en fin de journée (même procédure /l'oubli de carnet) pendant cette période à l'issue de ses cours avant de pouvoir acheter un carnet.

La tenue vestimentaire : Une tenue correcte est exigée, elle doit être adaptée aux apprentissages et aux lieux.

Le pantalon déchiré / troué... est absolument interdit.

Dans le cas contraire, l'élève ne sera pas accepté en classe (il sera bloqué à l'administration). Les parents seront sollicités pour apporter un vêtement adapté (le collège pourra prêter un vêtement de remplacement et/ou des ustensiles de couture pour réparer le vêtement).

nouveauté

Téléphone portable (rappel) : l'utilisation du téléphone portable est interdite dans l'établissement. Dans le cas contraire, l'appareil est confisqué et remis uniquement aux parents.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus sincères.

Pris connaissance le ... / /

Signature des parents :